

CHARGE DE MISSION ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE VTA (F/H)



Date de publication de l'offre

09/09 - 31/10/2025

Type d'emploi

CDD

Catégorie de métier

Gestion des espaces naturels

Nom de l'organisme

PNR MARAIS POITEVIN

Mission

Mission volet environnement : Révision de la Charte du PNR du Marais poitevin et émergence du projet de charte 2029-2044

La présente mission s'adresse à un généraliste de l'environnement (biodiversité, habitats naturels, eau, sol, continuités écologiques ...). Elle consiste en 2 volets complémentaires :

- un volet lié à la connaissance des richesses environnementales du PNR Marais poitevin
- un volet lié à l'élaboration d'un projet d'évaluation et de spatialisation des données environnementales déjà connues et nouvelles sur le « périmètre d'étude » du futur PNR.

Le premier volet de la mission est un renforcement des connaissances environnementales et des sources de production de connaissances actuelles sur le territoire du PNR et sur son « périmètre d'étude » (territoire défini dans le cadre de la révision de la charte du PNR). Le PNR et ses partenaires disposent de connaissances environnementales très riches et anciennes liées à l'observatoire du Patrimoine naturel mais qui, conformément aux recommandations du Conseil scientifique et prospectif du PNR, mériteraient d'être réorganisées afin de permettre l'identification des manques de connaissances et les besoins d'actualisation des données. C'est sur ce premier volet de la mission que pourra s'appuyer solidement le second.

Le second volet de la mission consiste en l'élaboration d'un « rapport d'évaluation environnementale ». Ce document préalable à l'émergence du futur projet de charte du PNR est inscrit (obligatoire) dans la procédure de révision de la charte. Il est composé de plusieurs parties : un état de l'art sur la situation environnementale du territoire, l'identification des enjeux environnementaux et paysagers relatifs au « périmètre d'étude », l'étude des incidences environnementales issues de la mise en œuvre des politiques publiques et de la charte du PNR et la spatialisation des données environnementales déjà connues et nouvelles.

L'agent devra être en capacité d'interpréter la « note d'enjeux environnementaux » transmise par l'Etat (dans les 6 mois après le lancement de la procédure de révision) et de la transposer dans le « rapport d'évaluation des incidences environnementales » du projet de territoire 2029-2044 du PNR.

La présente mission étant spécifiquement inscrite dans le cadre de la révision de la charte, elle sera conduite en collaboration avec la cheffe de projet « Révision de la charte du PNR », le géomaticien et le groupe de travail technique du PNR dédié à la procédure de révision de la charte.

L'agent sera amené à rechercher, organiser, synthétiser les connaissances acquises et nouvelles sur les richesses et qualités environnementales du territoire du PNR. Il coordonnera le partage de données environnementales entre les acteurs de la préservation de la nature dans le PNR du Marais poitevin.

L'agent devra produire ou accompagner la réalisation des cartes nécessaires au rapport d'évaluation environnementale et, si besoin, au rapport de diagnostic sur lequel s'appuiera le projet de territoire 2029-2044.

Cette mission socle et préalable à l'élaboration du projet de charte 2029-2044 permettra au jeune chargé mission de participer à la définition des objectifs stratégiques du PNR en matière d'environnement au sens large, notamment la prise en compte de nouvelles approches et de nouveaux domaines d'expérimentation liés aux changements et aux risques climatiques, à la santé (one health) environnementale et humaine, aux solutions fondées sur la nature, à la captation carbone...

Missions transversales avec l'équipe du PNR

L'agent, par son travail de recherche, de synthèse et d'expertise, contribuera à la conduite des actions de l'équipe du PNR en collaboration avec les autres chargés de mission.

L'agent pourrait être amené à entretenir des relations techniques avec les collectivités territoriales, les partenaires publics (services de l'Etat, OFB, EPMP...), les institutions privées (cabinets d'architectes, paysagistes ...) et les associations de protection de la nature. Il contribuera ainsi à la bonne mise en œuvre de l'actuelle charte du PNR et à la préparation des nouvelles dispositions de la future charte 2029-2044.

Profil

Formation supérieure Bac +5 diplôme généraliste de l'environnement (biodiversité, habitats naturels, eau, sol, continuités écologiques ...)

Savoirs professionnels et savoirs généraux

Compétences en écologie et problématique des zones humides.

Compétences techniques et réglementaires en matière d'environnement (au sens large).

Compétences en recherche documentaire et en organisation des bases de données.

Compétences en évaluation environnementale et en études d'incidences environnementales

Maîtrise du fonctionnement des collectivités et des syndicats mixtes et connaissance des acteurs de la nature.

Très bonne qualité rédactionnelle et capacité d'analyse et de synthèse.

Compétences en cartographie ; maîtrise attendue de l'outil cartographique Qgis.

Maîtrise des logiciels courants (Excel, Word, Powerpoint...)

Savoirs professionnels et savoirs généraux

Dynamique, capacités relationnelles et d'écoute, d'animation des réunions, de pédagogie, de dialogue.

Rigueur, sens de l'organisation (prise de RDV, gestion logistique), adaptabilité, dynamisme, polyvalence.

Informations complémentaires

Le volontariat territorial en administration (VTA) s'adresse à un jeune diplômé de moins de 30 ans, qui souhaite travailler dans une collectivité territoriale rurale. Le temps d'une mission, le VTA lui permet de renforcer ses compétences en ingénierie de projet.

Contrat de projet de 12 mois, à temps complet (35h/semaine), à pourvoir au **1er/01/2026**

Accompagnement proposé pendant le VTA

Tutorat assuré par le responsable du service environnement : découverte du territoire (si nécessaire) et des actions du PNR, formation sur le fonctionnement de la collectivité et accompagnement dans l'exercice des missions.

Mise à disposition d'un bureau, du matériel informatique et d'un téléphone

Lieu d'exercice de la mission : Parc naturel régional du Marais poitevin, 2 rue de l'église 79510 Coulon

Rémunération statutaire de la grille indiciaire Attaché territorial (catégorie A) et régime indemnitaire IFSE (selon profil)

Prestations du Comité National de l'Action sociale

Coordonnées pour postuler

Candidature comprenant lettre de motivation et CV, à déposer, jusqu'au 31/10/2025, **uniquement sur la plateforme <https://vta.anct.gouv.fr>**

Pour tout renseignement, contact : Isabelle ROBERT, gestionnaire ressources humaines, tél. 05 49 35 15 11 ou par courriel rh@parc-marais-poitevin.fr